



AG2R LA MONDIALE



Engagement social

**ÊTRE AUX CÔTÉS**  
**DES MÉTIERS DE**  
**L'ALIMENTAIRE**



# SOMMAIRE

<b>PRÉVENTION, CONSEIL, ACCOMPAGNEMENT, SOUTIEN, INNOVATION SOCIALE</b>	<b>5</b>
<b>L'ACTION SOCIALE DE LA RETRAITE COMPLÉMENTAIRE ARRCO ET AGIRC</b>	<b>9</b>
• L'ACTION SOCIALE DE L'INSTITUTION AG2R RETRAITE ARRCO	10-11
• L'ACTION SOCIALE DE L'INSTITUTION AG2R RETRAITE AGIRC	12-13
<b>L'ACTION SOCIALE DE L'INSTITUTION DE PRÉVOYANCE</b>	<b>15</b>
• L'ACTION SOCIALE DE L'INSTITUTION AG2R PRÉVOYANCE	16-17
<b>LE CONSEIL SOCIAL ET LA FORMATION</b>	<b>19</b>
• LE MANAGEMENT DES ÂGES	20-21
• LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL	22-23
• LE SOUTIEN ET LA PRÉVENTION SOCIALE	24
<b>L'INNOVATION SOCIALE</b>	<b>26</b>
• LE FONDS D'INNOVATION AG2R LA MONDIALE	28-29
<b>LES ÉQUIPES SOCIALES AG2R LA MONDIALE DANS CHAQUE RÉGION</b>	<b>31</b>



# PRÉVENTION, CONSEIL, ACCOMPAGNEMENT, SOUTIEN, INNOVATION SOCIALE

**Acteur majeur de la protection sociale et patrimoniale, AG2R LA MONDIALE soutient les actifs et les retraités tout au long de leur vie. Les activités sociales du Groupe apportent un complément aux produits et aux services assurantiels proposés aux entreprises et aux particuliers.**

**En fonction de leur institution d'affiliation au sein d'AG2R LA MONDIALE, les salariés cotisant pour leur retraite complémentaire, les assurés dans le cadre des contrats collectifs prévoyance ou/et santé et les retraités ont accès aux dispositifs sociaux mis en place par le Groupe.**

## **LE PÔLE ALIMENTAIRE AU SEIN D'AG2R LA MONDIALE**

Spécificité d'AG2R LA MONDIALE, le Pôle alimentaire, instance créée par l'Association sommitale, a vocation à promouvoir les intérêts des secteurs professionnels de l'alimentaire en matière de protection sociale. Le Pôle alimentaire réunit toutes les professions de la filière alimentaire adhérentes à AG2R LA MONDIALE. Sur les 4 grands secteurs de la filière alimentaire (Commerce et artisanat alimentaire, Industrie alimentaire, Grande Distribution, Hôtellerie-Cafés-Restaurant), AG2R LA MONDIALE compte plus de 52 branches professionnelles.

Les salariés et les retraités de l'alimentaire affiliés aux institutions de retraite et de prévoyance d'AG2R LA MONDIALE peuvent bénéficier, selon les règles propres à chaque institution, de l'intervention des fonds sociaux retraite Agirc et Arrco, et des fonds sociaux prévoyance.

## **UN ENGAGEMENT DE SOLIDARITÉ**

Aider les personnes lors des situations particulièrement difficiles liées à une maladie, un handicap, le décès d'un proche, les accompagner lors de la transition emploi-retraite, sensibiliser aux risques de la santé, prévenir et accompagner le vieillissement et maintenir le lien social font partie des préoccupations majeures des activités sociales d'AG2R LA MONDIALE.

Les Commissions sociales et les Conseils d'administration des différentes structures du Groupe décident des actions individuelles et collectives au profit des salariés en activité, des personnes en recherche d'emploi et des retraités.

### **LES DOMAINES D'INTERVENTION SOCIALE**

Selon les fonds sociaux, AG2R LA MONDIALE est présent auprès des actifs et des retraités dans les principaux domaines de la vie : lieu de vie, santé/prévention, handicap/dépendance, veuvage, famille/revenus, emploi/formation et vie sociale.

Aux entreprises, le Groupe propose des réponses concrètes à leurs préoccupations liées notamment au management des âges et à la qualité de vie au travail.

Enfin, dans le cadre de son Fonds d'innovation, AG2R LA MONDIALE agit également auprès du secteur associatif, en soutenant et en accompagnant des projets innovants à fort potentiel sur quatre thématiques : la prévention, l'emploi des plus de 45 ans, l'habitat adapté et l'aide aux aidants. Une façon concrète d'« aider ceux qui aident ».

### **L'ACTION SOCIALE DE LA RETRAITE COMPLÉMENTAIRE**

Au sein d'AG2R LA MONDIALE, deux institutions de retraite complémentaire gèrent la retraite des salariés du secteur alimentaire : AG2R Retraite Arrco et AG2R Retraite Agirc.

Leur politique d'action sociale est guidée par les Fédérations Agirc et Arrco qui indiquent à toutes les institutions les orientations et axes stratégiques.

Cependant, les Conseils d'administration d'AG2R Retraite Arrco et d'AG2R Retraite Agirc tiennent également compte des spécificités de leurs adhérents et notamment des questions liées à l'exercice de certains métiers.

C'est dans cette optique qu'une Section professionnelle de l'alimentaire a été créée au sein d'AG2R Retraite Arrco et le Conseil d'action sociale des professions de l'alimentaire (Caspa) a été mis en place, pour étudier les problématiques spécifiques des professions de l'alimentaire.

### **L'ACTION SOCIALE DU RÉGIME PRÉVOYANCE ET SANTÉ**

Selon les besoins et en complément de la couverture prévoyance et/ou santé, le fonds social de l'institution AG2R Prévoyance apporte un véritable soutien aux assurés et leurs familles.

#### **LA SECTION PROFESSIONNELLE DE L'ALIMENTAIRE AU SEIN D'AG2R RETRAITE ARRCO**

L'exercice de certains métiers peut provoquer une usure prématurée ou peut être à l'origine de maladies professionnelles. La Section Professionnelle de l'Alimentaire a pour but de mener des études sur les

risques de santé et mettre en place des actions de prévention au profit des salariés en entreprises.

En fonction des besoins, elle développe également des aides sociales et des services spécifiques à destination de ses ressortissants.

L'action sociale peut, après étude du dossier et sous conditions de ressources, apporter des aides financières dans de nombreux cas : maladie, invalidité/handicap, décès/obsèques, veuvage, etc. La nature des aides doit être en lien avec les contrats souscrits par l'entreprise ou la branche professionnelle.

## **LE CONSEIL SOCIAL ET LA FORMATION**

AG2R LA MONDIALE partage avec les entreprises des enjeux liés à l'allongement des durées des carrières professionnelles et contribue à l'amélioration des conditions de travail des salariés.

Pour accompagner les entreprises dans le management des âges, AG2R LA MONDIALE propose des stages POINT 50 pour les salariés autour de la cinquantaine et des stages CAP 60 pour les salariés à 2-3 ans avant la date estimée du départ à la retraite.

Dans le cadre de la démarche qualité de vie au travail, plusieurs modules sont proposés aux entreprises :

- la santé au travail après 50 ans ;
- l'équilibre alimentaire ;
- sommeil, récupération et vigilance ;
- les comportements addictifs ;
- prévenir les troubles musculo-squelettiques ;
- risques routiers.

Enfin, dans le cadre des obligations légales liées au diagnostic de la pénibilité, AG2R LA MONDIALE intervient avec un expert Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (IPRP) au moyen d'un outil concret, rapidement opérationnel.

Le dispositif proposé aux entreprises est payant. Certaines formations peuvent être financées dans le cadre du budget RH-Formation ou s'inscrire dans le champ du Compte Personnel de Formation (CPF).

## **L'INNOVATION SOCIALE**

Un des facteurs différenciant les activités sociales d'AG2R LA MONDIALE est la volonté d'« aider ceux qui aident ».

Le Fonds d'innovation AG2R LA MONDIALE, géré paritairement au sein de l'association AGESICA issue du secteur alimentaire, est une réponse concrète à ce défi.

Un plan d'actions, parfaitement en cohérence avec les orientations des Fédérations Agirc et Arrco, a ainsi été élaboré pour intervenir auprès des acteurs du secteur de l'économie sociale et solidaire porteurs de projets innovants, selon quatre thématiques :

- La prévention, pour appuyer le développement des démarches de prévention active, notamment via le développement de nouveaux centres de prévention.
- Les actions sur l'emploi, pour favoriser le maintien ou la reprise d'activité professionnelle des plus de 45 ans.
- L'habitat, pour contribuer à la définition et au développement d'habitat adapté.
- L'aide aux aidants, pour comprendre les problématiques et favoriser le développement de solutions concrètes et innovantes en faveur des aidants familiaux.





# L'ACTION SOCIALE DES INSTITUTIONS DE RETRAITE ARRCO ET AGIRC

Partie intégrante du régime de retraite par répartition, l'action sociale de la retraite complémentaire Arrco et Agirc a pour mission d'accompagner les personnes lors de leur vie active et de leur vie à la retraite, et de leur apporter un soutien lors des situations difficiles : maladie, handicap, vieillissement, dépendance, décès d'un proche, chômage...

L'action sociale du régime retraite s'adresse aux personnes en difficulté, réelle ou potentielle, qu'elles soient salariés, chômeurs, pré-retraités ou retraités. Ce soutien constitue une véritable expression de solidarité intergénérationnelle.

Les aides et les services proposés dans le cadre de l'action sociale ainsi que les conditions d'accès sont définis par le Conseil d'administration de chaque institution dans le respect des orientations prioritaires indiquées par les Fédérations Agirc et Arrco.

Pour la période 2014-2018, les orientations prioritaires sont les suivantes :

- soutenir le retour à l'emploi des actifs les plus fragiles ;
- donner les clés du Bien Vieillir ;
- aider les aidants familiaux ;
- accompagner le grand âge en partie d'autonomie.

## **LES INSTITUTIONS DE RETRAITE COMPLÉMENTAIRE DU GROUPE AG2R LA MONDIALE**

- AG2R Retraite Arrco
- AG2R Retraite Agirc

## L'ACTION SOCIALE DE L'INSTITUTION AG2R RETRAITE ARRCO

### Personnes concernées

- Les salariés cotisants à AG2R Retraite Arrco.
- Les chômeurs ayant cotisé à AG2R Retraite Arrco au titre de leur dernière activité professionnelle.
- Les retraités allocataires.
- Les ayants droits des salariés ou retraités.

### Description

AG2R Retraite Arrco accompagne ses affiliés tout au long de leur vie, en les soutenant dans leurs projets et en les aidant lors des situations particulièrement difficiles.

AG2R Retraite Arrco s'appuie sur :

- 17 Conseils régionaux d'action sociale (Coréas)
- 1 Conseil d'action sociale des professions de l'alimentaire (Caspa) qui, par délégation de la Commission sociale de l'institution, décident des aides sociales au niveau régional et mènent en régions des actions d'information et de prévention.

### Les règles d'intervention sociale

- Les demandes d'intervention sociale doivent être exprimées dans le respect des règles de la compétence en action sociale établies par les Fédérations Agirc et Arrco.
- Les dossiers relevant de la compétence d'AG2R Retraite Arrco sont étudiés par les instances paritaires composées de représentants d'employeurs et de salariés.
- Les aides financières sont accordées en fonction de situations et selon les conditions retenues par la Commission sociale pour l'année en cours et validées par le Conseil d'administration d'AG2R Retraite Arrco.

Pour les retraités, toutes les demandes sont examinées par les Conseils régionaux d'action sociale (Coréas).

### LA COMPÉTENCE EN ACTION SOCIALE ARRCO ET AGIRC

Pour une demande d'aide financière, le droit direct (le lien entre la personne et l'institution) est prioritaire. A défaut, est pris en compte le droit du tiers (conjoint, enfant, parent...).

La règle de compétence en action sociale définie par les Fédérations Agirc et Arrco implique une seule demande pour le

même objet et les revenus considérés sont ceux du foyer.

La procédure suivante doit être suivie :

- Il faut solliciter la caisse de retraite complémentaire cadres (Agirc) avant celle des non cadres (Arrco).
- S'il n'y a pas de caisse de retraite cadres, la demande devra être déposée directement auprès de la caisse de retraite non cadres.

## Le panorama des interventions sociales AG2R Retraite Arrco

DOMAINE D'INTERVENTION	OFFRE SOCIALE	PERSONNES CONCERNÉES
<b>Famille - Revenus</b>	Aides exceptionnelles en cas de maladie, handicap, décès d'un proche, surendettement, divorce, chômage, difficultés face aux frais de scolarité des enfants <sup>(2)</sup>	Actifs et retraités
	Aide à l'installation pour le logement des moins de 26 ans	Actifs
	Aide à la recherche d'emploi : aides exceptionnelles pendant la durée d'un accompagnement aux frais de transport, à l'achat ou réparation d'un véhicule, à la formation professionnelle	Actifs et chômeurs en fin de droits relevant d'AG2R Retraite Arrco
<b>Emploi - Formation</b>	Formation : Stages POINT 50 : 1 journée de réflexion sur le déroulement de la seconde partie de carrière professionnelle Stages CAP 60 : 3 jours pour préparer la transition emploi - retraite et réfléchir sur le projet de vie à la retraite	Actifs et chômeurs en fin de droits relevant d'AG2R Retraite Arrco
<b>Santé - Prévention</b>	Bilans de santé dans un centre de prévention partenaire <sup>(1)</sup>	Actifs et retraités
	Entretiens avec des spécialistes dans un centre de prévention <sup>(1)</sup>	Retraités
	Cours de gymnastique à domicile : reprise de l'activité physique, prévention des chutes, prévention de la dépendance <sup>(1)</sup>	Retraités
	Partenariats avec les associations oeuvrant en faveur de la prévention santé <sup>(1)</sup>	Retraités
<b>Veuvage</b>	Soutien psychologique en cas de veuvage : permanence téléphonique, séjours de 5 jours pour se reconstruire <sup>(1)</sup>	Actifs et retraités
	Guide gratuit « Reconstruire » édité par l'Ocirp	Actifs et retraités
	Aides financières pour surmonter les difficultés <sup>(2)</sup>	Actifs et retraités
<b>Lieu de vie</b>	Aides à l'aménagement du domicile	Retraités
	Participation aux frais de transport accompagné <sup>(2)</sup>	Retraités
	Aides aux services à domicile <sup>(1) (2)</sup>	Retraités
	Aides aux frais d'une aide ménagère au retour d'hospitalisation <sup>(1) (2)</sup>	Retraités
	Aide aux frais de téléassistance <sup>(1) (2)</sup>	Retraités
<b>Handicap - Dépendance</b>	Aides à l'aménagement du logement <sup>(2)</sup>	Actifs et retraités
	Aides à l'aménagement du véhicule <sup>(2)</sup>	Actifs et retraités
	Participation aux frais d'équipements spécifiques pour personnes handicapées <sup>(2)</sup>	Actifs et retraités
	Séjours vacances dans un centre adapté <sup>(1) (2)</sup>	Actifs et retraités
	Recherche de place dans un établissement spécialisé / Accueil temporaire ou permanent	Actifs et retraités
	Soutien des aidants familiaux : permanence téléphonique, séjours <sup>(1)</sup>	Actifs et retraités
<b>Vie sociale</b>	<b>Primadom</b> : service gratuit d'informations et conseils (démarches administratives, services à la personne, vie associative, aides financières) 0 810 60 77 88 (prix d'un appel local)	Retraités
	<b>Fil + Boulangerie</b> : service gratuit d'informations et conseils (démarches administratives et juridiques, services à la personne, vie associative, aides financières) - Tél. 0 969 366 606 (prix d'un appel local)	Actifs et retraités de la boulangerie artisanale
	Partenariats avec les associations pour accompagner les personnes isolées ou en situation de handicap <sup>(1)</sup>	Retraités

(1) dispositifs proposés dans certaines régions

(2) sous conditions de ressources

### CONTACT

Action sociale AG2R Retraite Arrco  
Pour toutes demandes, adressez-vous aux  
Directions régionales AG2R LA MONDIALE  
(voir liste en page 31).

### CONTACT POUR SUIVI DES DOSSIERS DES ACTIFS UNIQUEMENT

Action sociale AG2R Retraite Arrco  
Section Professionnelle de l'Alimentaire  
35-37, bd Brune - 75680 Paris Cedex 14  
Tél. : 01 43 95 76 98  
actionsociale.alimentaire@ag2rlamondiale.fr

## L'ACTION SOCIALE DE L'INSTITUTION AG2R RETRAITE AGIRC

### Personnes concernées

Les cadres et assimilés :

- Les salariés cotisants à AG2R Retraite Agirc,
- Les chômeurs ayant cotisé à AG2R Retraite Agirc au titre de leur dernière activité professionnelle,
- Les retraités allocataires,
- Les ayants droits des salariés ou retraités.

### Description

Soucieuse d'apporter une réponse concrète à toute problématique pouvant concerner la population des cadres, l'institution AG2R Retraite Agirc a mis en place un dispositif social complet composé d'actions individuelles et collectives.

L'action sociale AG2R Retraite Agirc accompagne les actifs, les chômeurs et les retraités allocataires tout au long de leur vie active et leur vie à la retraite.

### Les règles d'intervention sociale

- Les demandes d'intervention sociale doivent être exprimées dans le respect des règles de la compétence en action sociale établies par les Fédérations Agirc et Arrco.
- Les dossiers relevant de la compétence d'AG2R Retraite Agirc sont étudiés dans le cadre de la Commission sociale, instance paritaire, composée de représentants d'employeurs et de salariés.
- Les aides financières sont accordées en fonction des situations et selon les conditions retenues par la Commission sociale pour l'année en cours et validées par le Conseil d'administration d'AG2R Retraite Agirc.

### LA COMPÉTENCE EN ACTION SOCIALE AGIRC ET ARRCO

Pour une demande d'aide financière, le droit direct (le lien entre la personne et l'institution) est prioritaire. A défaut, est pris en compte le droit du tiers (conjoint, enfant, parent...).

La règle de compétence en action sociale définie par les Fédérations Agirc et Arrco implique une seule demande pour le

même objet et les revenus considérés sont ceux du foyer.

La procédure suivante doit être suivie :

- Il faut solliciter la caisse de retraite complémentaire cadres (Agirc) avant celle des non cadres (Arrco).
- S'il n'y a pas de caisse de retraite cadres, la demande devra être déposée directement auprès de la caisse de retraite non cadres.

## Le panorama des interventions sociales AG2R Retraite Agirc

DOMAINE D'INTERVENTION	OFFRE SOCIALE	PERSONNES CONCERNÉES
<b>Famille - Revenus</b>	Service Emploi Jeunes (orientation professionnelle, premier emploi)	Actifs et retraités
	Aides aux frais de scolarité des enfants étudiants ou apprentis <sup>(1)</sup>	Actifs et retraités
	Aides exceptionnelles en cas de maladie, handicap, décès d'un proche, surendettement, divorce, chômage <sup>(1)</sup>	Actifs et retraités
<b>Emploi - Formation</b>	Formation Stages POINT 50 : 1 journée de réflexion sur le déroulement de la seconde partie de carrière professionnelle Stages CAP 60 : 3 jours pour préparer la transition emploi - retraite et réfléchir sur le projet de vie à la retraite	Actifs et chômeurs en fin de droits relevant d'AG2R Retraite Agirc
	Aides au retour à l'emploi : stages « Retour à l'emploi », module « Création d'entreprise », permanence téléphonique, aides financières	Cadres au chômage
<b>Santé - Prévention</b>	Bilans de santé dans un centre de prévention partenaire	Actifs et retraités
	Entretiens avec des spécialistes dans un centre de prévention	Retraités
	Cours de gymnastique à domicile : reprise de l'activité physique, prévention des chutes, prévention de la dépendance	Retraités
<b>Veuvage</b>	Soutien psychologique en cas de veuvage : permanence téléphonique, séjours de 5 jours pour se reconstruire	Actifs et retraités
	Guide gratuit « Reconstruire » édité par l'Ocirp	Actifs et retraités
	Aides financières pour surmonter les difficultés <sup>(1)</sup>	Actifs et retraités
<b>Lieu de vie</b>	Aides à l'aménagement du domicile <sup>(1)</sup>	Retraités
	Participation aux frais de transport accompagné <sup>(1)</sup>	Retraités
	Aides aux services à domicile <sup>(1)</sup>	Retraités
	Aides aux frais d'une aide ménagère au retour d'hospitalisation <sup>(1)</sup>	Retraités
	Aide aux frais de téléassistance <sup>(1)</sup>	Retraités
<b>Handicap - Dépendance</b>	Aides à l'aménagement du logement <sup>(1)</sup>	Actifs et retraités
	Aides à l'aménagement du véhicule <sup>(1)</sup>	Actifs et retraités
	Participation aux frais d'équipements spécifiques pour personnes handicapées <sup>(1)</sup>	Actifs et retraités
	Séjours vacances dans un centre adapté <sup>(1)</sup>	Actifs et retraités
	Recherche de place dans un établissement spécialisé	Actifs et retraités
	Soutien des aidants familiaux : permanence téléphonique, séjours	Actifs et retraités
<b>Vie sociale</b>	<b>Primadom</b> : service gratuit d'informations et conseils (démarches administratives, services à la personne, vie associative, aides financières) 0 810 60 77 88 (prix d'un appel local)	Retraités
	Partenariats avec les associations pour accompagner les personnes isolées ou en situation de handicap	Retraités

(1) sous conditions de ressources

### CONTACT

Action sociale AG2R Retraite Agirc  
47 avenue Marie Reynoard  
38067 Grenoble Cedex 02  
Tél. : 04 76 29 15 54  
[actionsociale.agirc@ag2rlamondiale.fr](mailto:actionsociale.agirc@ag2rlamondiale.fr)



# L'ACTION SOCIALE DE L'INSTITUTION DE PRÉVOYANCE

Le fonds social de l'institution de prévoyance apporte un soutien complémentaire aux assurés et à leurs familles.

L'action sociale peut, selon les conditions fixées par le Conseil d'administration, apporter des aides financières en cas de maladie, hospitalisation, invalidité, handicap, dépendance ou décès.

La nature des aides accordées doit être en lien avec les contrats souscrits par l'entreprise ou la branche professionnelle, au profit de l'assuré et de ses ayants droits.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, l'institution Isica Prévoyance et l'institution AG2R Prévoyance ont fusionné.

AG2R Prévoyance est devenu l'unique institution de prévoyance d'AG2R LA MONDIALE, à partir de cette date.

## **L'INSTITUTION DE PRÉVOYANCE D'AG2R LA MONDIALE**

- AG2R Prévoyance

## **L'ACTION SOCIALE DE L'INSTITUTION AG2R PRÉVOYANCE**

### **Personnes concernées**

- Les adhérents aux contrats collectifs souscrits auprès d'AG2R Prévoyance :
  - les salariés assurés,
  - les membres de la famille du salarié assuré bénéficiant du contrat.
- Les ayants droits des salariés assurés.

### **Description**

AG2R Prévoyance a développé une action sociale pour compléter la couverture santé ou prévoyance prévue au contrat d'assurance. L'action sociale accompagne les assurés soit individuellement en accordant des aides financières aux personnes en difficulté, soit de manière collective par des actions au profit de tous, axées sur l'information, la prévention et le soutien de la recherche médicale.

### **Les règles d'intervention sociale**

- L'Institution AG2R Prévoyance doit être assureur contractant et porteur de risque.
- Il doit exister un lien entre l'objet de la demande d'intervention sociale et les garanties souscrites par l'entreprise : santé, incapacité, invalidité, décès, rente...
- Le lien entre l'entreprise et le salarié doit être établi.
- Les interventions individuelles sont destinées aux salariés en difficulté.
- L'étude de chaque situation tient compte des ressources et de la composition de la famille de l'intéressé ainsi que des interventions des autres organismes (Sécurité sociale, Maisons Départementales pour Personnes Handicapées, fonds sociaux retraite, etc.).
- L'attribution des aides est faite de façon équitable dans le cadre des Commissions paritaires, régionale et nationale.
- Les aides financières sont accordées selon les conditions retenues par le Conseil d'administration d'AG2R Prévoyance pour l'année en cours.
- Une aide d'urgence peut être accordée selon les situations.

### **L'instruction des demandes individuelles**

- Les personnes souhaitant solliciter l'intervention du fonds social (assurés ou leurs ayants droits) doivent compléter le formulaire «Demande d'intervention sociale» et fournir les justificatifs nécessaires à l'étude du dossier.
- Les dossiers sont instruits par la Direction régionale d'AG2R LA MONDIALE compétente. La région compétente est celle qui a contracté avec l'entreprise, quel que soit le lieu de résidence de l'adhérent.
- La Commission sociale nationale Prévoyance peut compléter l'intervention de la Commission régionale.



## Le panorama des interventions sociales AG2R Prévoyance

DOMAINE D'INTERVENTION	OFFRE SOCIALE	PERSONNES CONCERNÉES
<b>Famille - Revenus</b>	Aides exceptionnelles en cas de grande difficulté, aides d'urgence	Assurés et leurs ayants droits
	Prise en charge de cotisations mutuelle <sup>(1)</sup>	Assurés
	Aides aux frais de déplacements occasionnés par l'hospitalisation d'un proche <sup>(1)</sup>	Assurés
<b>Santé - Prévention</b>	Aides aux frais de santé restant à charge <sup>(1)</sup>	Assurés et leurs ayants droits
	Aides aux frais de forfait hospitalier <sup>(1)</sup>	Assurés
	Aides aux frais de prothèses et soins liés <sup>(1)</sup>	Assurés et leurs ayants droits
<b>Veuvage</b>	Aides aux frais d'obsèques <sup>(1)</sup>	Assurés et leurs ayants droits
	Guide gratuit « Reconstruire » édité par l'Ocirp	Assurés et leurs ayants droits
	Aides financières pour surmonter les difficultés <sup>(1)</sup>	Assurés et leurs ayants droits
<b>Handicap - Dépendance</b>	Aides à l'aménagement du logement <sup>(1)</sup>	Assurés et leurs ayants droits
	Aides à l'aménagement du véhicule <sup>(1)</sup>	Assurés et leurs ayants droits
	Participation aux frais d'équipements spécifiques pour personnes handicapées <sup>(1)</sup>	Assurés et leurs ayants droits
	Aides techniques à la vie quotidienne <sup>(1)</sup>	Assurés et leurs ayants droits
	Recherche de place dans un établissement spécialisé	Assurés et leurs ayants droits
	Aides à l'acquisition d'un fauteuil roulant <sup>(1)</sup>	Assurés et leurs ayants droits

(1) selon les situations

### L'action sociale OCIRP

Les contrats de prévoyance collective (rentes de conjoint, rentes éducation) proposés par AG2R Prévoyance sont assurés par l'OCIRP (Organisme Commun des Institutions de Rente et de Prévoyance). Pour accompagner les bénéficiaires des rentes, les veuves et les orphelins, après le décès de l'assuré, l'OCIRP a mis en place une action sociale collective : renseignements sur les rentes, assistance juridique, guide « Reconstruire », espaces « Dialogues et Solidarité », accompagnement du conjoint survivant à l'insertion professionnelle. En complément de l'action sociale collective mise en place par l'OCIRP, AG2R Prévoyance soutient les bénéficiaires des rentes notamment en participant aux frais d'éducation des enfants. Des aides financières peuvent également être accordées aux familles en difficulté.

### CONTACT

Action sociale AG2R Prévoyance  
 Pour toutes demandes, adressez-vous aux  
 Directions régionales AG2R LA MONDIALE  
 (voir liste en page 31).



# LE CONSEIL SOCIAL ET LA FORMATION

Dans le cadre de ses activités sociales, AG2R LA MONDIALE propose son expertise, pour permettre aux entreprises et à leurs salariés de bénéficier d'un accompagnement et de trouver des réponses concrètes aux préoccupations sociales des employeurs.

En effet, réussir la prévention en entreprise, c'est cibler des thématiques pertinentes et proposer aux salariés des actions efficaces.

C'est pourquoi AG2R LA MONDIALE a choisi de construire avec les entreprises des actions sur mesure, afin de garantir l'adéquation aux besoins en privilégiant les méthodes de formation, vecteur de prise de conscience individuelle et collective et d'appropriation des bonnes pratiques sur le long terme.

Accessible à toutes les entreprises clientes, l'expertise développée par le Groupe depuis plus de 50 ans a permis d'élaborer une pédagogie spécifique, alternant l'information experte et la mise en réflexion des stagiaires, en s'appuyant sur la force du collectif.

Ainsi, nous proposons aux entreprises et leurs salariés une offre complète et innovante, adaptée aux enjeux actuels dans les domaines du management des âges et de la qualité de vie au travail.

L'entreprise cliente est accompagnée depuis la définition de ses enjeux jusqu'à la mise en place d'actions concrètes.

## **SERVICES ET INNOVATION SOCIALE**

- Le management des âges
- La qualité de vie au travail
- Le soutien et la prévention sociale

## LE MANAGEMENT DES ÂGES

### Le champ d'expertise

Le management des âges en entreprise est la prise en compte des enjeux liés à la diversité des âges et des générations dans le management des équipes, avec l'objectif d'en améliorer les performances.

Depuis les lois Fillon de 2008, AG2R LA MONDIALE a rencontré près de 9000 salariés lors de plus de 500 formations organisées sur les enjeux du management des âges.

Son expertise s'est ainsi développée sur le terrain, dans les entreprises, au contact des salariés et des employeurs (DRH, responsables formation...).

### La pédagogie

L'objectif est de favoriser la capacité de chacun à comprendre ses enjeux liés à l'âge en entreprise et à initier une stratégie individuelle d'adaptation.

Animation de processus de réflexion de groupe, interventions interactives d'experts, mises en situation, consolidation individuelle, nos méthodes actives et participatives permettent aux participants de confronter leurs expériences et réflexions afin d'en faire émerger des prises de conscience et des compétences sur :

- les évolutions de l'environnement et les pistes d'action, et de réflexion individuelles nécessaires pour rester en phase avec ces évolutions ;
- l'impact de l'âge et culture générationnelle sur la posture professionnelle dans un environnement intergénérationnel mouvant.

### Le rôle de conseil

Au-delà des formations déjà validées par ses clients, AG2R LA MONDIALE est en capacité de construire avec les entreprises des solutions sur mesure, dans une démarche de conseil / formation personnalisée.

Le catalogue détaillé des formations est disponible sur demande.

### Les prestations proposées par AG2R LA MONDIALE

#### • Parcours Senior : POINT 45, POINT 50, CAP 60, DYNAMIQUE SENIORS, Coaching Retraite.

A partir de 45 ans, la dynamique professionnelle, la protection sociale et la prévention santé deviennent des sujets de plus en plus présents, préoccupants, qui vont structurer la stratégie personnelle et professionnelle des salariés. A 45, 50,...jusqu'à 67 ans, nous travaillons avec les salariés sur les enjeux spécifiques à chaque étape de leur parcours professionnel.

### CONTACT

Direction des Services et de l'Innovation Sociale  
35-37, boulevard Brune - 75680 Paris Cedex 14  
Tél. : 01 43 95 78 09 - E-mail : [primavita@ag2rlamondiale.fr](mailto:primavita@ag2rlamondiale.fr)

• **Le Management Intergénérationnel : MANAGEMENT DES ÉQUIPES INTERGÉNÉRATIONNELLES, ENTRETIENS RH AVEC DES SENIORS, COMMUNICATION ENTRE GÉNÉRATIONS AU TRAVAIL**

La diversité des âges au sein des équipes, entre services RH et clients internes, entre managers et collaborateurs, entre commerciaux et clients,... peuvent provoquer incompréhensions, pertes d'énergie, blocages. AG2R LA MONDIALE facilite la définition de cultures communes et de points de convergence au sein des équipes, au-delà des cultures générationnelles, pour améliorer la performance des équipes.

• **L'échange des compétences et des savoir-faire : FORMATION TUTORAT, FORMATION RÉFÉRENT ACCUEIL MÉTIER**

Au-delà des outils, ce qui fait un échange de savoir-faire réussi c'est la qualité de la relation entre les personnes concernées et le niveau de compréhension réciproque. Nous facilitons cette qualité de relation en clarifiant le rôle et les attendus de la démarche d'échanges de savoir-faire et en faisant évoluer les représentations de chaque génération sur les autres pour limiter les préjugés.

**Aujourd'hui, les enjeux du management des âges évoluent et sont formalisés par les nouvelles obligations faites aux entreprises dans le cadre de la mise en place du Contrat de Génération :**

OBJECTIFS DU CONTRAT DE GÉNÉRATION	LES OBLIGATIONS LÉGALES DES EMPLOYEURS (SELON LA TAILLE DES ENTREPRISES)	LES ENJEUX DE FORMATION EN MANAGEMENT DES ÂGES POUR LES ENTREPRISES
<b>Favoriser l'insertion durable des jeunes dans l'emploi par leur accès au CDI</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Objectif chiffré en matière de recrutement.</li> <li>• Modalités d'intégration.</li> <li>• Entretien et suivi du jeune.</li> <li>• Perspectives de développement de l'alternance et conditions de recours aux stages.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir les modalités d'accueil d'un jeune collaborateur et les déployer dans de bonnes conditions.</li> <li>• Référent, manager, tuteur: rôle de chacun dans le suivi du jeune et l'évaluation de sa maîtrise des compétences.</li> <li>• Management Intergénérationnel.</li> </ul>
<b>Favoriser l'embauche et le maintien dans l'emploi des salariés âgés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Objectifs chiffrés d'embauche et maintien en emploi.</li> <li>• Mesures destinées à favoriser l'amélioration des conditions de travail.</li> </ul> <p>Deux actions parmi les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recrutement</li> <li>- Anticipation des évolutions professionnelles et gestion des âges.</li> <li>- Coopération intergénérationnelle.</li> <li>- Développement des compétences et qualifications, accès à la formation.</li> <li>- Aménagement des fins de carrières/transition activité/retraite.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre les enjeux de sa dynamique professionnelle à partir de 45 ans.</li> <li>• Optimisation de la dernière étape professionnelle.</li> <li>• Transition activité / retraite.</li> <li>• Management intergénérationnel.</li> <li>• Diagnostiquer et prévenir la pénibilité.</li> </ul>
<b>Assurer la transmission des savoirs et compétences</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place de binômes d'échanges de compétences.</li> <li>• Organisation de la diversité des âges au sein des équipes de travail.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construire des référentiels du tutorat, et de l'accueil des jeunes.</li> <li>• Favoriser le succès des tutorats par une relation intergénérationnelle de qualité.</li> <li>• Management intergénérationnel.</li> </ul>

## LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

### Le champ d'expertise

AG2R LA MONDIALE accompagne les entreprises sur les enjeux de santé au travail des collaborateurs, en lien avec les engagements d'entreprise, dans le cadre d'une performance globale, économique, humaine (sociale et sociétale) et environnementale.

Deux principaux champs sont concernés :

- Risques professionnels dont l'évaluation des situations de pénibilité,
- Prévention santé et bien-être au travail.

### Les interventions

La gamme d'interventions structurée de dispositifs de formations-actions est modulable selon les besoins (du diagnostic initial à la mise en place d'actions de sensibilisation et de formation) et permet de :

- améliorer la qualité de vie au travail,
- inciter les salariés à adopter les bons comportements,
- valoriser l'image de l'entreprise, en interne comme en externe,
- maîtriser la fréquence des arrêts maladies, des accidents du travail et des maladies professionnelles.

### La méthodologie

Les méthodes actives et participatives, proposées permettent aux collaborateurs de confronter leurs expériences.

Avec ces actions, l'entreprise peut :

- rendre ses salariés acteurs de leur prévention santé,
- favoriser une réflexion collective pour faire émerger des solutions individuelles,
- anticiper les risques de santé au travail et leurs conséquences,
- bénéficier d'un accompagnement répondant à ses besoins,
- améliorer les conditions de travail,
- optimiser sa masse salariale.

### Diagnostic / Ingénierie / Formations

En tant qu'acteur majeur de protection sociale, AG2R LA MONDIALE propose aux entreprises un accompagnement grâce à ses réseaux d'experts référencés. Spécialistes dans la construction des réponses spécifiques et toujours prêts à innover dans les actions de prévention, ils mettent en place des solutions adaptées à tout type de demandes et d'enjeux dans le contexte de l'allongement des durées de carrières professionnelles et du vieillissement au travail.

L'objectif de cette démarche est de permettre à l'entreprise de s'approprier durablement la dynamique de l'amélioration du bien-être au travail.

## L'accompagnement dans les réponses aux obligations légales en entreprise (exemple)

LES OBLIGATIONS LÉGALES DES ENTREPRISES	LES ENJEUX	LES SOLUTIONS PROPOSÉES PAR AG2R LA MONDIALE
<p><b>L'ÉVALUATION DES SITUATIONS DE PÉNIBILITÉ</b></p> <p><u>Les conséquences de la loi :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diagnostiquer les situations d'exposition à la pénibilité.</li> <li>• Obligation de rédiger des fiches « pénibilité » par salarié.</li> <li>• Obligation de négocier (sous conditions).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire la pénibilité, c'est agir sur les dysfonctionnements de l'entreprise et développer un avantage concurrentiel (attractivité, réduction de l'absentéisme, qualité de production).</li> <li>• Réduire la pénibilité, c'est aussi accompagner les salariés pour qu'ils arrivent à l'âge de la retraite en bon état de santé physique et psychique avec un revenu suffisant.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser une évaluation multifactorielle par l'Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (IPRP).</li> <li>• Fournir à l'entreprise un logiciel formaté pour ses métiers, pour quantifier les impacts en terme d'exposition aux facteurs de pénibilité et éditer les fiches salariés.</li> <li>• Remettre à l'entreprise un guide pragmatique de recommandations d'actions concrètes et un outil pérenne et évolutif.</li> </ul>

## La prévention et le bien-être au travail (exemple)

LA THÉMATIQUE	LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE L'APPROCHE PROPOSÉE PAR AG2R LA MONDIALE	LES SOLUTIONS TECHNIQUES AG2R LA MONDIALE
<p><b>LES HABITUDES DE VIE</b></p> <p><u>Les enjeux pour l'entreprise</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser le bien-être au travail dans la perspective de l'allongement des durées de parcours professionnels.</li> <li>• Offrir, pour les salariés qui le souhaitent, la possibilité d'engager une action concrète.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire prendre conscience de l'opportunité de s'intéresser à son hygiène de vie comme vecteur de bien être au travail.</li> <li>• Rendre les participants compétents dans l'amélioration de leur hygiène de vie globale, leur apprendre à tenir compte des indicateurs santé qui leur sont propres et les optimiser.</li> <li>• Rendre les participants acteurs de leur santé ou devenir meilleur acteur de leur propre prévention.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Des conférences de sensibilisation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Pratiquer régulièrement une activité physique</li> <li>◦ Avoir une activité intellectuelle régulière, faire travailler sa mémoire</li> <li>◦ Comprendre le rôle des affects dans la santé physique et psychique</li> </ul> </li> <li>• <b>Des ateliers pratiques</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Nutrition</li> <li>◦ Activité physique</li> <li>◦ Étirement / posture</li> <li>◦ Détente / récupération</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>LE SOMMEIL, LA RÉCUPÉRATION, LA VIGILANCE</b></p> <p><u>Les enjeux pour l'entreprise</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser le bien-être au travail dans la perspective de l'allongement des durées de parcours professionnels</li> <li>• Via une approche collective, informative, ludique</li> <li>• Offrir pour les salariés qui le souhaitent la possibilité d'engager une action concrète sur des thématiques précises.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire prendre conscience de l'opportunité de s'intéresser à son hygiène de vie comme vecteur de mieux être au travail.</li> <li>• Appréhender et améliorer son hygiène du sommeil.</li> <li>• Être sensibilisé à une hygiène alimentaire adaptée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Physiologie du sommeil</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Fonctions et fonctionnement du sommeil</li> <li>◦ Comprendre l'équilibre jour / nuit - chronobiologie</li> <li>◦ Les pathologies du sommeil</li> </ul> </li> <li>• <b>Somnolence - Baisse de vigilance</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Les rythmes de vie</li> <li>◦ Savoir reconnaître et prévenir la somnolence</li> </ul> </li> <li>• <b>Hygiène du sommeil et hygiène alimentaire</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Conseils et diététique</li> <li>◦ Stratégies d'adaptation au travail posté.</li> </ul> </li> </ul>

### CONTACT

Direction des Services et de l'Innovation Sociale  
 35-37, boulevard Brune - 75680 Paris Cedex 14  
 Tél. : 01 43 95 78 09 - E-mail : primavita@ag2rflamondiale.fr

## LE SOUTIEN ET LA PRÉVENTION SOCIALE

Concilier les responsabilités de la vie professionnelle et les contraintes et aléas de la vie privée est un enjeu actuel de plus en plus prégnant dans les entreprises.

Ces deux sphères, professionnelle et privée, ne sont pas toujours étanches et peuvent parfois générer des tensions, stress et épuisement ou se traduire par un accroissement de l'absentéisme. Elles doivent s'articuler dans un esprit de « bienveillance » pour permettre à chacun de surmonter ses difficultés et trouver un juste équilibre.

C'est aussi l'occasion pour l'entreprise de repenser à de nouveaux modes de collaboration, profitables à tous.

### Notre approche

Accompagner les salariés dans la gestion de leur problématique ou leur aléa de façon pragmatique et concrète.

Nous proposons pour cela plusieurs dispositifs spécifiques pour faire face à différentes situations :

- un accompagnement des aidants qui doivent gérer régulièrement l'aide et le soutien à un proche dépendant ou fragilisé par la maladie ou en situation d'handicap ;
- un dispositif spécifique d'aide à la reprise du poste de travail après un arrêt maladie de longue durée ;
- un conseil social par téléphone pour permettre à tous les salariés de gérer au mieux les questions vie privée - vie professionnelle.

### Synthèse de l'offre

TYPE DE SERVICE	THÈME DE FORMATION	CIBLE	DURÉE
<b>SENSIBILISATION</b>	Grand Rendez-vous AG2R LA MONDIALE	DRH, Directeur des relations sociales	1/2 journée
<b>DISPOSITIF GLOBAL</b>	Accompagner les aidants en entreprise	Salariés et managers, responsables RH	Solutions clés en main pour les salariés, sur mesure
<b>DISPOSITIF GLOBAL</b>	Accompagnement à la reprise de poste après un arrêt de longue durée	Salariés en arrêt depuis plus de 90 jours	Solutions clés en main pour les salariés, sur mesure
<b>COACHING</b>	Préparer un retour au travail après un cancer	Les collaborateurs concernés	6 à 8 séances individuelles (1h30)
<b>DISPOSITIF GLOBAL</b>	Programme de retour à l'emploi par le reconditionnement physique	Les collaborateurs concernés (les salariés en arrêt de travail longue durée, en souffrance psychosociale, lombalgique ou musculo-squelettique (pathologie TMS)	18 séances individuelles (1h00)
<b>OUTIL DEDIE</b>	Site internet www.aidonslesnotres.fr	Tous les salariés	
<b>OUTIL DEDIE</b>	Centre d'écoute et d'assistance PRIMADOM Faciliter la vie des salariés	Tous les salariés	
<b>OUTIL DEDIE</b>	Centre d'écoute et d'assistance PRIMADOM Accompagnement et soutien physiologique par téléphone	Tous les salariés en état de stress, dépression, addictions	







# L'INNOVATION SOCIALE

Le secteur associatif, du fait de son approche opérationnelle des services et de sa proximité avec les populations en difficultés, est partenaire historique de l'action sociale en France.

Confronté actuellement à une baisse des ressources (subventions de l'Etat,...), il traverse une crise sans précédent. Les emplois salariés sont en baisse et le recrutement des bénévoles ainsi que le remplacement des dirigeants deviennent de plus en plus difficiles. En conséquence, les actions menées se retrouvent en difficulté et les perspectives de développement sont réduites.

Et, compte tenu du contexte général fortement marqué par la crise économique et les conséquences qu'elle engendre, les besoins d'interventions sociales ne cessent d'augmenter.

C'est la raison pour laquelle AG2R LA MONDIALE a créé un Fonds d'innovation, géré par l'association AGESICA issue du secteur alimentaire du Groupe.

Avec un plan d'investissement élaboré en cohérence avec les actions menées dans le cadre de l'action sociale des institutions de retraite Agirc et Arrco, et celles des Fondations du Groupe, le Fonds d'innovation AG2R LA MONDIALE :

- Repère des projets innovants, à fort enjeu sociétal ;
- Apporte un mode de soutien : de l'innovation à l'essaimage (accompagnement des associations par des experts, financement sur plusieurs exercices, évaluation des résultats, développement) ;
- Agit dans l'intérêt général.

## FONDS D'INNOVATION AG2R LA MONDIALE

## LE FONDS D'INNOVATION AG2R LA MONDIALE

### Une gestion paritaire

En cohérence avec l'ensemble des activités sociales et les actions des Fondations du Groupe, le Fonds d'innovation AG2R LA MONDIALE est géré paritairement au sein de l'association AGESICA. Cette dernière, issue du secteur alimentaire, a engagé une réflexion d'accompagnement de projets collectifs.

### Un positionnement d'investisseur sociétal

Le Fonds d'innovation AG2R LA MONDIALE se caractérise par un positionnement d'investisseur sociétal ayant pour objet de :

- favoriser le développement à grande échelle d'un projet innovant,
- contribuer à définir un modèle économique cible pour que le projet soit pérenne après une phase d'investissements de 3 ans,
- valoriser l'utilité sociale du projet en aidant à définir des modalités d'évaluation adaptées.

### Un plan d'investissement

Avec pour objectif de soutenir significativement des projets innovants à fort enjeu sociétal, le plan d'investissement est structuré autour de 4 thématiques :

- La prévention active, orientée notamment autour de la recherche, de la prévention en entreprise, et de la prise en charge globale de la personne ;
- L'emploi dans la seconde partie de vie professionnelle, sous l'angle de l'accompagnement de la personne aussi bien que de l'accompagnement de l'entreprise ;
- L'habitat adapté tout au long de la vie, sous la forme de l'adaptation de l'habitat individuel ordinaire et du développement des offres d'habitat services collectif ;
- Le soutien aux personnes en situation d'aidants, notamment au niveau de leur santé et des moments de répit.

S'inscrivant dans une démarche de co-construction permanente, le Fonds d'innovation AG2R LA MONDIALE devient un véritable partenaire des associations accompagnées.

Le soutien apporté aux associations repose sur la mise à leur disposition de 4 leviers complémentaires :

#### Le financement

Apport financier significatif sur 3 ans donnant de la visibilité de Financement

#### L'accompagnement

Appui stratégique au développement du projet pour en garantir la réalisation

#### Le savoir-faire et les réseaux

Apport des compétences des professionnels du Groupe AG2R LA MONDIALE

#### La valorisation d'utilité sociale

Appui à l'évaluation de l'utilité sociale en lien avec la recherche

## Une action en trois étapes

Le Fonds d'Innovation AG2R LA MONDIALE a pour ambition d'être un véritable partenaire associatif dans la durée. Pour ce faire, il prend le temps d'étudier avec l'association bénéficiaire les conditions optimales de développement du projet.

- **Une phase de pré-qualification** : en fonction des enjeux de société qu'il soutient, le Fonds d'innovation AG2R LA MONDIALE identifie les projets innovants et en analyse les critères de performance.
- **Une phase de qualification** : une fois le principe de partenariat validé, le groupe AG2R LA MONDIALE rencontre l'association bénéficiaire pour lui présenter la démarche et lui proposer le partenariat. Un accompagnement stratégique s'ensuit, de même que la mise en œuvre de premiers investissements, qui permettront à l'association de se projeter à 3-5 ans et de définir les moyens nécessaires pour réussir à « industrialiser » (essaimer) son innovation.  
Cette étape dure de 3 et 9 mois et se termine par l'étude de faisabilité des conditions de développement significatif à 3 ans.
- **Une phase d'investissement** : sur la base de l'étude de faisabilité, le Conseil d'administration de l'association AGESICA valide l'entrée du Fonds d'innovation en phase d'investissement, qui se décompose en 4 axes complémentaires de soutien :
  - un investissement financier significatif sur 3 ans ;
  - une mobilisation des compétences « rares », des équipes et des réseaux du groupe AG2R LA MONDIALE pour accompagner le développement du projet durant la phase d'investissement ;
  - un accompagnement stratégique et d'expertise, assuré par des professionnels du conseil pour sécuriser le plan de développement ;
  - un travail sur l'évaluation sociale en lien avec le monde académique.

## Les exemples de projets accompagnés :

LA THÉMATIQUE	LE PORTEUR DU PROJET	LE PROJET INNOVANT
<b>L'AIDE AUX AIDANTS</b>	<b>LE GRATH</b> Groupe de Réflexion et réseau pour l'Accueil Temporaire des personnes en situation de Handicap	<ul style="list-style-type: none"><li>• Création d'un portail permettant de rendre visible l'offre existante de 17 000 places d'accueil temporaire recensées et faciliter la réservation en ligne auprès des établissements.</li><li>• Création d'un Centre national de ressources pour l'hébergement temporaire (CNRHT) qui mettra à disposition des acteurs de l'accueil temporaire des méthodes et outils destinés à faciliter leur gestion.</li></ul>
<b>L'EMPLOI DES SENIORS</b>	<b>L'Adie</b> Pionnier du microcrédit en France et acteur de référence dans l'accompagnement des populations en situation de précarité dans la création de micro-entreprises.	<p>Proposer aux seniors en situation d'exclusion économique deux nouvelles formules d'accompagnement dans la création de leur entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• aider les seniors désireux d'entreprendre dans la formulation du projet et son lancement (veille sur les métiers et secteurs créateurs d'activité porteurs ; microfranchise solidaire (concept d'entreprise « clé en main »)).</li><li>• accompagner le senior en situation de précarité économique dans le retour au système bancaire (aide des experts juridiques, commerciaux ou comptables de l'Adie pour faciliter le dialogue et le montage de partenariats avec les banques).</li></ul>



# NOS ÉQUIPES SOCIALES EN RÉGION

## ALPES

Dép. : 38-73-74

47, avenue Marie Reynoard  
38067 Grenoble Cedex 02  
Tél. : 04 76 29 16 69

## AQUITAINE

Dép. : 24-33-40-47-64

13, place des Quinconces  
CS 71125  
33001 Bordeaux Cedex  
Tél. : 05 57 30 09 71

## BOURGOGNE/ FRANCHE-COMTÉ

Dép. : 21-25-39-58-70-71-89

15, place Darcy  
21000 Dijon  
Tél. : 03 80 54 17 04

## BRETAGNE/ PAYS DE LA LOIRE

Dép. : 22-29-35-44-49-53-56

24, boulevard de Beaumont  
TSA 81515  
35015 Rennes Cedex  
Tél. : 02 22 06 66 60

## CENTRE OUEST ATLANTIQUE

Dép. : 16-17-19-23-79-85-86-87

12-14, rue du Pré-médard  
Bât. A  
86280 Saint-Benoît  
Tél. : 05 16 08 00 39

## CENTRE TOURAIN

Dép. : 18-28-36-37-41-45-72

2, rue des Chats Ferrés  
45056 Orléans Cedex 1  
Tél. : 02 38 24 02 36

## CHAMPAGNE/ARDENNE

Dép. : 08-10-51-52-55

16-18, boulevard de la Paix  
BP 30002  
51724 Reims Cedex  
Tél. : 03 51 42 40 53

## PARIS / ÎLE-DE-FRANCE

Dép. : 75-77-78-91-92-93-94-95-97

35-37, boulevard Brune  
75690 Paris Cedex 14  
Tél. : 01 43 95 78 21

## LANGUEDOC-ROUSSILLON

Dép. : 11-30-34-48-66

1300, avenue Albert Einstein  
CS 30044  
34960 Montpellier Cedex 02  
Tél. : 04 99 53 21 20

## LOIRE / AUVERGNE

Dép. : 03-15-42-43-63

Immeuble Horizon  
CS 52931  
14 rue Jacques Constant Milleret  
42029 Saint-Étienne Cedex 1  
Tél. : 04 77 43 83 74

## LORRAINE / ALSACE

Dép. : 54-57-67-68-88-90

15, rue du Verdon  
CS 10108  
67024 Strasbourg Cedex 1  
Tél. : 03 68 33 69 38

## MIDI-PYRÉNÉES

Dép. : 09-12-31-32-46-65-81-82

6, place Henry Russell  
CS 64412  
31405 Toulouse Cedex 4  
Tél. : 05 61 36 33 98

## NORD/PAS DE CALAIS

Dép. : 59-62

32, avenue Émile Zola  
Bât. A  
59370 Mons-en-Barœul  
Tél. : 03 20 74 72 57

## NORMANDIE

Dép. : 14-27-50-61-76

27, place Saint-Marc  
76000 Rouen  
Tél. : 02 35 15 73 68

## PICARDIE

Dép. : 02-60-80

15, passage du logis du Roi  
80043 Amiens Cedex 4  
Tél. : 03 22 82 09 94

## PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR/CORSE

Dép. : 04-05-06-13-20-83-84-2A-2B

Immeuble Balthazar  
2 quai d'Arenc  
13002 Marseille  
Tél. : 04 84 52 47 65

## RHÔNE

Dép. : 01-07-26-69

54, rue Servient  
69408 Lyon Cedex 3  
Tél. : 04 27 85 71 97

AG2R LA MONDIALE  
104-110 bd Haussmann  
75379 Paris Cedex 08  
[www.ag2rlamondiale.fr](http://www.ag2rlamondiale.fr)

GIE AG2R RÉUNICA, membre du groupe AG2R LA MONDIALE - GIE agissant pour le compte d'institutions de retraite complémentaire Agirc-Arrco, d'institutions de prévoyance, de mutuelles, d'unions de mutuelles et de société d'assurances - Siège social : 104-110, boulevard Haussmann - 75008 PARIS - RCS Paris 801 947 052